

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

17 MARS 2021 - Séance en distanciel

Présents : Jean-Paul Berlioz, Janick Broyelle, Marie-Paule Jouin, Jacqueline Gibet, Patrick Guichebard, Christian Le Corguillé, Élisabeth Le Fustec, Annie Le Goff, Françoise Marseille, Bernard Meyran, Maryvonne Stéphan, Françoise Vogeli.

Compte rendu : J. Broyelle

1. Informations :

- a. **L'entretien statutaire d'évaluation des compétences et entretien professionnel** de Vanina Cochet a été réalisé le 9 février.
L'offre de formation professionnelle UNIFORMATION a été transmise aux animateurs.
- b. **La maintenance du site a été confiée à Genius Interactive.**

2. Contexte sanitaire : fonctionnement des ateliers et perspectives

Sans perspective de réouverture de l'Atelier au public, la situation de fermeture administrative oblige à poursuivre l'organisation des ateliers, tout en cherchant des améliorations de fonctionnement :

Ateliers arrêtés : gravure et sculpture, les animateurs bénéficient de l'activité partielle. Arrêt de l'atelier modèle vivant du jeudi soir, à partir du 11 mars, par manque de participation aux séances zoom.

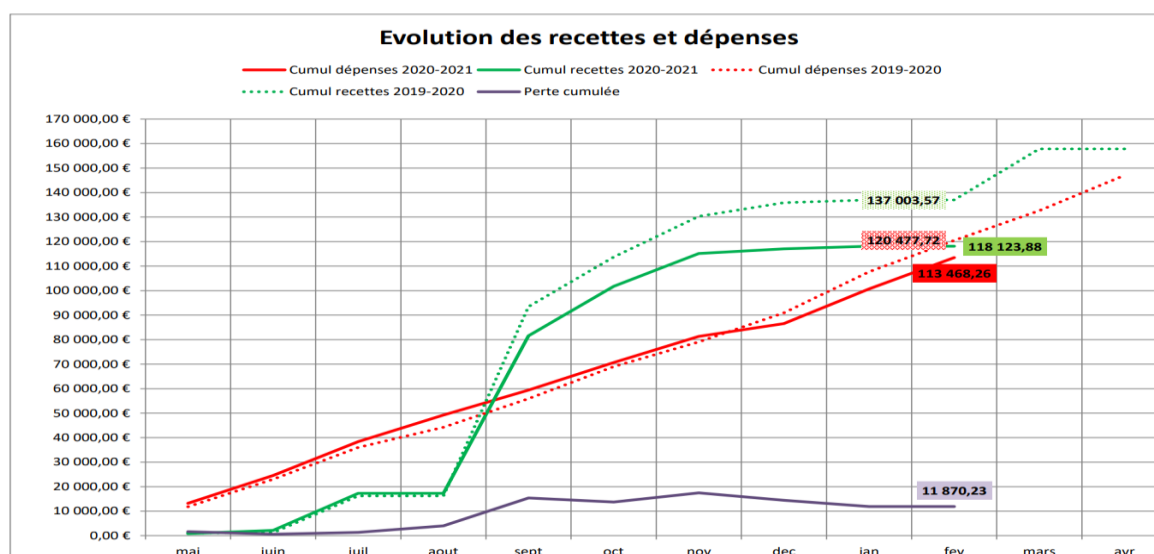
Séances zoom pour le dessin/peinture et le modèle vivant. Bonne participation des adhérents à ces ateliers.

Il sera demandé à Boris Foscolo de réunir les adhérents du vendredi matin en groupe entier (et non demi-groupes).

Les séances zoom de modèle vivant ont été ouvertes aux adhérents des 5 ateliers fermés.

Séances en présentiel pour l'atelier jeunes.

3. – Situation financière : évolution des recettes et des dépenses – C. Le Corguillé



La baisse des dépenses (- 7 000 € environ, essentiellement grâce aux aides de l'Etat) ne compense pas la baisse des recettes (-18 900 € environ, essentiellement due à la baisse du nombre d'adhérents). L'exercice comptable 2020-2021 sera très probablement déficitaire, même sans prendre en compte des remboursements aux adhérents (voir plus bas).

Le Conseil d'Administration est conscient des difficultés que pourrait rencontrer l'association à la rentrée de septembre 2021, compte tenu de la situation sanitaire. Une nouvelle baisse des adhésions est possible bien qu'aucune certitude ni sur le contexte sanitaire et ni sur l'attitude des adhérents ne puisse être anticipée.

Une réflexion sera donc menée par le CA sur les différentes hypothèses de rentrée, en fonction des effectifs des ateliers, avant la mise en place des réinscriptions en juin.

4. Principes sur les compensations – C. Le Corguillé

Conformément aux principes adoptés par l'AG du 11 décembre, un dispositif de remboursement des ateliers n'ayant pas fonctionné en 2020/2021 sera présenté à l'AG, le 11 juin, qui aura à se déterminer sur le montant à rembourser. Ce montant devra être prélevé sur les fonds associatifs, dans la mesure où le résultat financier de l'année sera très probablement déficitaire.

Les activités qui n'ont pas pu être assurées en présentiel ou en distanciel seront remboursées au prorata des séances non assurées. Le calcul sera établi par atelier en fonction de son calendrier propre. Le remboursement concernera tous les adhérents inscrits dans un même atelier. Un avoir sera établi pour chacun des adhérents concernés.

Les adhérents concernés seront fortement incités à utiliser cet avoir pour se réinscrire en 2021-2022 et ainsi contribuer au rétablissement de la situation financière de leur association.

La réflexion sur l'utilisation de l'avoir sera approfondie, afin de fidéliser au mieux les adhérents, priorité de l'association pour la rentrée prochaine.

Pour les ateliers de modèle vivant ayant difficilement fonctionné en télétravail en novembre et décembre 2020, (avant la mise en place des séances en distanciel en janvier 2021), des séances de rattrapage seront organisées en juin.

Le dispositif présenté par le trésorier- mis en annexe - a été soumis au vote et adopté à l'unanimité.

5. Les « 40 ans + 1 de l'Atelier du Thabor », du 10 au 31 mai 2021 : perspectives et décisions

a. Le projet

Les décisions concernent le maintien ou modification des projets d'ateliers, composantes du projet.

Elles sont prises en fonction de l'ouverture (ou non) des lieux d'exposition et de l'état d'avancement des réalisations, qui ne sont pas toutes terminées.

Sur les 10 lieux d'exposition retenus, 6 sont actuellement fermés administrativement : Hôtel Dieu, Musée des Beaux Arts, Atelier du Thabor, Orangerie est et ouest, Jeu de Paume. Sont ouverts CMB, BPBO, médiathèque de Chateaugiron, parc du Thabor.

Projets inachevés ou à difficultés organisationnelles prévisibles : modèle vivant, aquarelle, paysage intérieur, échiquier et sculpture au Thabor. Les membres du CA faisant partie des projets feront le point avec les animateurs pour aider à la réalisation.

Décisions :

Maintenir le projet 40 ans + 1 indispensable outil de communication vis-à-vis du public des Rennais, en prévision de la saison prochaine, même sous une forme allégée.

Recul de dates d'expos du 10 au 17 mai : Modèle vivant au Jeu de Paume, Histoire d'eaux (aquarelle) à la BPBO, sculpture au Thabor (échiquier, volière et bassins).

Annulation : Labyrinthe, Body Paint (vu avec les animateurs).

Miser sur la journée festive le 29 mai, rechercher des actions nouvelles faciles à mettre en place.

Cf. tableau joint.

b. Lycée Coëtlogon.

Le projet de communication est en cours de réalisation.

Les devis ont été acceptés, les produits doivent être fabriqués et livrés avant les vacances de printemps.

- Les produits liés à l'évènement dépendent de la réalisation du projet. Ils ne seront pas facturés si non utilisables : dépliant programme, affiches abribus, affichettes, signalétique pour la sculpture dans le parc.
- Seront livrés et facturés :
 - o Les produits destinés à être vendus pour financer le projet : livre des graveurs « Saveurs gravées », tot bags, cartes postales.
 - o Les produits de communication : site internet 40 ans +1, badges, signalétique interne et externe, livre numérique, bâches.

6. Renouvellement du CA 2021 / 2022 par l'AG du 11 juin

Tous les administrateurs arrivent au terme de leur mandat, certains ayant été prolongés d'un an.

6 membres ne se représentent pas (dont 2 qui hésitent)

5 membres se représentent.

L'appel à de nouvelles candidatures doit être diffusé au plus vite. Il faut prendre en compte que les conditions actuelles ne sont pas du tout favorables à la sensibilisation des adhérents.

Les candidatures devront être présentées à l'AG : candidatures jusqu'au 7 juin.

7. Question diverse

Remplacement de Morgane Ruhlmann, en congé de maternité à partir de mai. La date du début de remplacement est conditionnée à la reprise des activités en présentiel.

Deux candidatures sont parvenues, le choix sera fait en avril.

Prochain CA

Jeudi 22 Avril à 15 heures (heure à confirmer)